

DECISION DU MAIRE

N°172

DATE

16 février 2026

Signature du contrat n°26C036 avec la Société SCHINDLER relatif à la maintenance des portes et portails automatiques sur divers sites de la Ville de Poissy.

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2122-22 alinéa 4^{ème},

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2 du Conseil municipal du 11 juillet 2022 portant délégation du Conseil municipal à Madame le Maire, et notamment son 4^{ème} alinéa,

Vu le budget communal,

Vu la proposition transmise à la Ville et validée par les services concernés,

Considérant la nécessité de recourir à un prestataire spécialisé pour assurer le contrat relatif à la maintenance des portes et portails automatiques sur divers sites de la Ville de Poissy,

Considérant que l'offre de la Société SCHINDLER, 533 avenue du Général de Gaulle – 92140 CLAMART, répond de manière pertinente au besoin de la Ville et respecte le principe de bonne utilisation des deniers publics,

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

De signer le contrat n°26C036 avec la société SCHINDLER relatif à la prestation de maintenance des portes et portails automatiques sur divers sites de la Ville de Poissy.

Article 2 :

Le contrat débute à sa date de notification et se termine le 04 mai 2026.

Article 3 :

D'imputer les dépenses de fonctionnement s'élevant à 1 687.74€HT, sur les crédits inscrits au budget, nature : 6156 – fonction 020.

Article 4 :

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal Administratif de Versailles (56, avenue de Saint Cloud – 78 000 Versailles) ou par voie dématérialisée, sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 :

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint Germain en Laye.

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Conseillère régionale d'Ile de France**

#signature#

Sandrine BERNO DOS SANTOS

Document publié sur le [site de la ville](#) le 18/02/2026